

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Fourier

- Dentaire :**

 - En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - Les factures doivent être jointes à la feuille de soins pour les traitements canalaire ou de prothèse.

La radio après son avantage en 1971

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Addressed Mails Utilities

- Adresses Mails Utiles**

0 Réclamation : contact@mupras.com
0 Prise en charge : pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



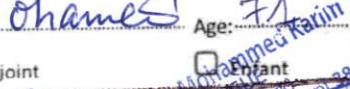
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº W19-549101

55266

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) 550			
Matricule : 0137F	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KASRI MOHAMMED			
Date de naissance : 01/05/1950			
Adresse : 92A Rue Tamper, cité de l'air, Nouacch			
Tél. : 0661106715	Total des frais engagés	4689,50	Dhs

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation	18/02/2023
Nom et prénom du malade :	MR KASARI Mohamed Age: 71
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Parent
Nature de la maladie :	Hypertension + Cardiopathie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements <small>confidentiel à l'attention du</small> médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Date : 18/12/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE MAROUANE Dotteur Khadija El Oum Rabah 05 34 53 20 53	18/12/2020	4639,00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

valable 3 mois

Le 18 / 12 / 2010

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. KASRT Mohamed

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Hypertension Artérielle, ECG (Tracé du cœur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

BORDEAUX



جلون محمد كريم

أمراض القلب و الشرايين

مدي - الكوليسترول...

ربانى للقلب، الهرولتر

ص بالصدى

معة بوردو

Casablanca, le :

18.12.2020

N. Kesri Mohamed

180,30 x 3

- Tareg 16 mg → 0

984,00 x 3

- Xarelto 20 mg : 0 - 0 - 1

114,10 Crestor 5 mg : 0 - 0 -

28,00 x 4 Glucophage 1000 mg

240,00 x 3 ondeslettas de venne glypt

4439,00

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim
CARDIOLOGUE
511 Jardins Al Qods (Ain Chok)
En Face de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca (RENNAULT)
Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: 65 22 53 20 58

Bd. Al Qods, 511, Jardins Al Qods Californie (En Face du Concessionnaire RENAULT)
Ain Chok - Casablanca - Tél.: 0612 65 13 15 / 05522 52 57 45 - E-mail : drbenjello

6118001030309
TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180,30 DH

6118001030309
TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180,30 DH

6118001030309
TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 180,30 DH

XARELTO 20 mg

Rivaroxaban
28 cps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090803
Rivaroxaban
28 cps

P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090803

28 cps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090803

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 5mg cp. pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

On-Call® Extra

Blood Glucose Test Strips

50

For testing glucose
the On Call® Extra
For self testing an

240,-

On-Call® Extra

Blood Glucose Test Strips

50

For testing glu
the On Call®
For self testing

240,-

Contents:

- 50 Test Strips
- Package Insert



50

Extra

Blood Glucose Test Strips

50

For testing glucose
the On Call® Extra
For self testing

240,-

Contents:

- 50 Test Strips
- Package Insert



50

Facture

Nº

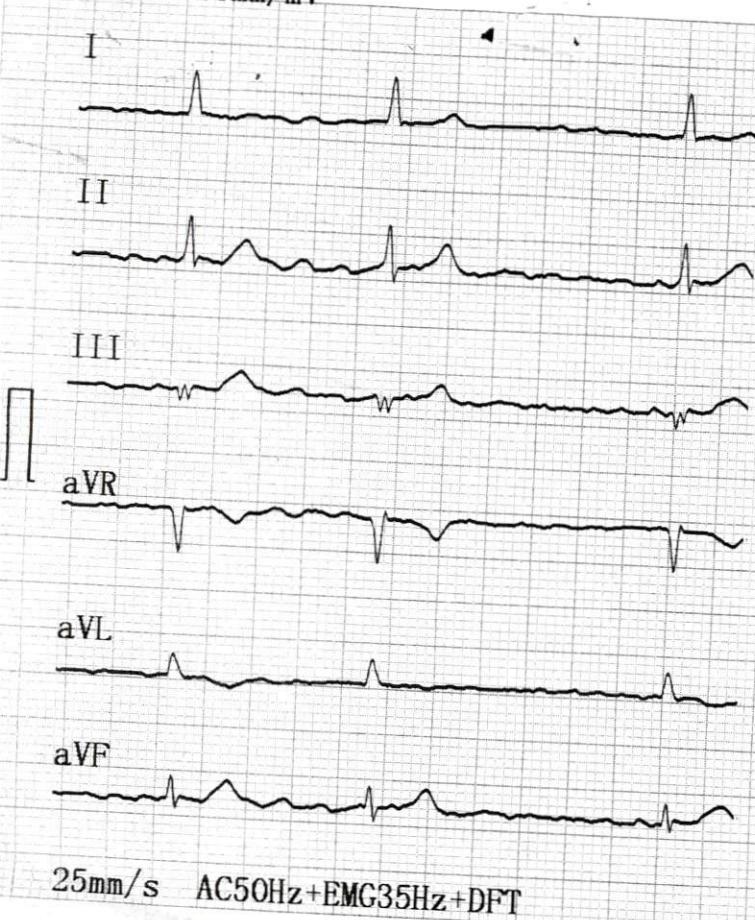
DeRene

Le 18/12/2020

Client : Kasri Mohamed

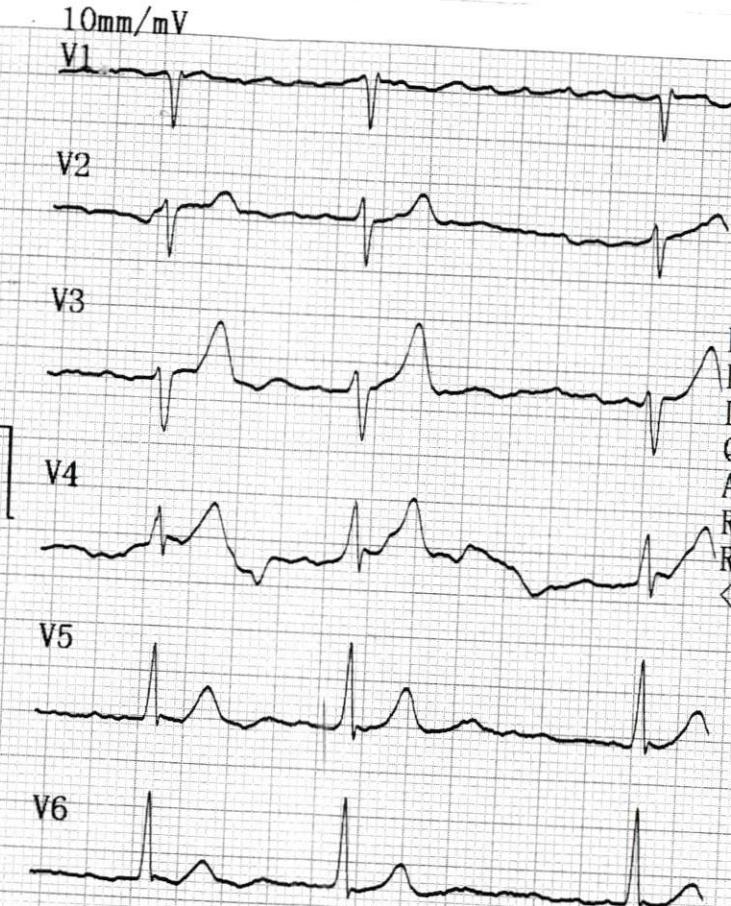
PHARMACIE BEN M'SIK
MAROUANE MSIK
Docteur En Pharmacie
Lot. Khadija Bd. Oum Rabiaa - Deroua
Gsm : 05 22 53 20 58

AUTO 10mm/mV



25mm/s AC50Hz+EMG35Hz+DFT

10mm/mV



Dr BENJELOUN mohammed karim
2020-12-18 11:49

ID: KASRI

Nom: MOHAMED

Sexe:

Age

cm Poids:

kg SYS/D

[bpm]: 55

ms :

ms :

ms :

ms : 95

ms :

ms : 420

ms :

ms : 595/572

deg : 0.0/19.0/83.9

mV : 0.61/0.35

mV :

mV : 0.96

<<Conclusions>>

Médecin